

ARRÊTÉ DU MAIRE

DÉFINITIF

123 / 1654

PARKING DU CENTRE ZONE DE STATIONNEMENT OUVERTE AUX RÉSIDENTS

Réf. : PM-SB/NB

Le Maire de la commune de Montgeron,
Conseillère régionale d'Ile-de-France,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2213-1 à L2213-6 et L2212-2 relatifs aux pouvoirs de Police du Maire en matière de circulation et de stationnement,

Vu les articles R417-10 et R325-12 du Code de la route prévoyant la verbalisation et la mise en fourrière du véhicule,

Vu l'article R610-5 du Code pénal,

Considérant l'augmentation du nombre de véhicules stationnés dans le parking du Centre situé rue d'Eschborn,

Considérant la nécessité de réglementer le stationnement dans ledit parking,

ARRÊTE

ARTICLE 1 Il est institué une zone ouverte aux résidents et délimitée par une signalisation ainsi que l'apposition de panneaux.

ARTICLE 2 Dans la zone indiquée à l'article 1, tout conducteur qui laisse un véhicule en stationnement est tenu d'apposer sur son pare-brise, la vignette de stationnement résident délivrée par les services de la mairie de Montgeron.

ARTICLE 3 Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois en vigueur au moment de leur constatation.

ARTICLE 4 Les mesures édictées par le présent arrêté entreront en vigueur dès la mise en place de la signalisation réglementaire par les services techniques municipaux.

ARTICLE 5 Ampliation du présent arrêté sera transmise :

- A Monsieur le Commissaire de Police,
- A Madame la Cheffe de Service de la Police Municipale.

ARTICLE 6 Monsieur le Directeur Général des Services ou Madame la Directrice Générale Adjointe des Services de la commune de Montgeron est chargé de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 7

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Madame le Maire et/ou d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Montgeron le 07 JUIL. 2023



SYLVIE CARILLON,
Maire de Montgeron,
Conseillère régionale d'Ile-de-France
